

De: Christophe Dewaele <chris.dewaele.cd@gmail.com>
Envoyé: jeudi 11 mai 2023 21:08
À: PETR Pays Loire Beauce
Objet: enquête SCoT - « A l'attention le Monsieur le président de la commission d'enquête »

Bonsoir,

Veillez trouver ci après ma contribution à l'enquête publique concernant le SCoT. Je ne suis en aucun cas un spécialiste de l'articulation des différents documents et cadres de travail (SCoT, DOO, ...). Je trouve même qu'il est assez difficile de s'y retrouver dans ce millefeuille documentaire et regrette de ne pas avoir participé aux réunions publiques de présentation du SCoT qui auraient certainement permis une meilleure appropriation. Mes remarques sont donc plus de questionnement général.

1ère remarque: la qualité des documents mis à disposition est excellente en termes de clarté, de mise en page, ... ainsi que l'articulation entre les différents documents.

Sur le fond:

Le SCOT "[fixe des orientations et objectifs avec lesquels les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux doivent être compatibles](#)".

J'ai eu l'impression, à lire les nombreuses pages des documents proposés dans le cadre de l'enquête, de voir des orientations et grands principes très généraux, mais très peu d'objectifs et notamment d'objectifs chiffrés sur les différents sujets de responsabilité du SCoT/PETR.

un exemple parmi d'autres (page 24 du PADD) :

Développer le réseau de transports en commun

- **Faciliter l'accès à l'offre en transports collectifs, et améliorer son fonctionnement**
 - Appuyer la structuration du territoire sur un maillage de moyens de transport rattachés aux lignes ferroviaires.
 - Développer une offre de transport en commun circulaire reliant les pôles de centralité du territoire.
 - Améliorer la desserte de la Beauce en transports en commun.
 - Compléter l'offre radiale reliant Orléans par une offre complémentaire transversale.
 - Adapter les fréquences et les horaires aux besoins (adapter l'offre au public et au secteur, mettre en place des liaisons directes et semi-directes, bus à la demi-heure aux heures de pointe).

L'intention est bonne mais sans aucun engagement chiffré, elle a peu de chance de se matérialiser. Cela m'interpelle d'autant plus que le PETR avait (déjà) mandaté un cabinet pour établir une "étude interscot mobilité et déplacements" en 2017, avec des préconisations très claires. Or, concernant St Ay notamment, la situation s'est plutôt dégradée ces derniers mois au lieu de se développer comme mentionné dans l'extrait ci dessous.

- ❖ La ligne Tours – Blois – Orléans présente une certaine réserve de potentiel dans les gares intermédiaires , qui justifierait une densification de la desserte :
 - desserte de Meung au même niveau que Beaugency (passage de 17 à 20 AR/jour) avec un objectif de +20% de fréquentation
 - arrêts plus nombreux à Baule, Chaingy et Saint-Ay (passage de 5 à 8 à 10 AR/jour) avec un objectif de doublement à triplement de la fréquentation

Qu'est ce qui nous garantit que les préconisations générales du SCoT ont une chance d'être suivies d'effet dans ce cas?

Même questionnement concernant les pôles multimodaux à constituer autour des gares (dont celles de St Ay). Aucun planning sur la méthode déployée pour avancer dans ce sens. Comment cela peut-il avoir une chance de se réaliser?

Mon autre préoccupation concerne l'agriculture.

Nous savons, en tout cas il me semble, que les rapports du GIEC sont très clairs sur le sujet et que nous devons profondément transformer les modes de fonctionnement de l'agriculture. Notre territoire est très concerné par le sujet.

La maille temporelle du SCoT est une maille pertinente pour engager des transformations en profondeur avec un horizon de 20 ans, car les transformations sont conséquentes (et peut être la maille 20 ans est déjà pas assez rapide quand on pressent les difficultés autour de la disponibilité de l'eau).

Je ne vois pas dans ce rapport d'orientation d'actions concrètes et concertées mises en place et à mettre en place avec les différents parties prenantes dont le monde agricole, pour éviter des tensions profondes sur la répartition de l'eau entre particuliers, agriculteurs et ... centrale nucléaire.

En résumé, est il envisageable d'avoir en face des préconisations et des intentions des actions, des dates et des objectifs précis.

Merci d'avance pour la prise en compte de mes commentaires.

Bien cordialement,

Christophe DEWAELE, 26 rue de voisins 45130 SAINT AY

Tél: 06 75 44 45 10